

soit en demeurant dans sa cabane, durant combien d'années le missionnaire n'a-t-il pas été exposé à la mort, lorsque les Chactas divisés entre eux, les uns tenant pour, les autres contre les Français, se tuaient les uns les autres! Combien alors le missionnaire ne devait-il pas craindre pour sa vie de la part de ceux qui voudraient venger sur un Français la mort de leurs compatriotes tués par les partisans des Français? Voilà à quel prix un missionnaire rendait alors service à la colonie. Voilà ce qu'a fait pendant vingt ans le P. Baudoin qui, devenu supérieur à la Nouvelle-Orléans, a été condamné en tête de ceux à qui l'arrêt de condamnation reproche de n'avoir eu aucun soin de leur mission.

Cependant il est difficile de croire qu'il n'y ait pas eu quelques motifs apparents de faire ce reproche.

En voici peut-être l'occasion: En 1763, il n'y avait plus de missionnaires aux Arkansas où les Jésuites étaient obligés d'en donner un par leur fondation. Depuis plusieurs années le P. Carette avait quitté ce poste; ses confrères avaient jugé qu'il aurait dû le quitter plus tôt; malgré le peu d'espérance qu'il y avait d'amener les sauvages du lieu au christianisme; le Père étudia longtemps leur langue, il travailla à corriger les mœurs des Français sans tirer presque aucun fruit de son travail; il suivait cependant les uns et les autres dans leurs divers établissements occasionnés par les débordements du Mississipi, proche duquel le poste est situé. Malgré tant de dégoûts, le missionnaire ne se rebutait point de voir ses efforts rendus inutiles par la conduite de ceux qui devaient les soutenir, il prit patience jusqu'à l'accident qu'on va décrire. Dans le fort des Arkansas,